

Décision 2024/12



Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de l'APCD

Projet : Aménagement des circulations cyclables sur la zone d'activité économique de Caudry

La zone d'activité de Caudry ne dispose pas de pistes cyclables adaptées aux besoins d'accessibilité. Actuellement en schiste, les trottoirs présentent plusieurs inconvénients : entretien lourd et régulier, inexistence de pistes ou de voies cyclables. La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis souhaite donc les rénover afin de les stabiliser en délimitant trois types de zones : piéton et cycliste, stationnement véhicules légers (VL) et stationnement poids lourds (PL).

Les présents travaux s'inscrivent dans un projet global de réfection (sur huit années) de l'ensemble des trottoirs de la zone d'activité située à Caudry et propriété de la CA2C.

Cette réhabilitation a pour objectif de favoriser et d'améliorer les mobilités douces à l'intérieur de la zone en matérialisant une voie cyclable tout autour des deux zones.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la CA2C souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Département.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette subvention est le suivant :

Détail des coûts prévisionnels de l'action			
DÉPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant en € (HT)	Nature et origine du financement	Montant en € (HT)
Préparation chantier	163 591	APCD - Département	50000
(Déviation, constat huissier, Dépose et Repose Mobilier, Déblais de toute nature et évacuation des déchets		Ca2c	592 050
Trottoirs et stationnement	317 463		
Fourniture de géotextile trottoir et stationnement	7 127		
Sous couche enrobée 0,31	72 530		
Sous couche enrobée 0,20	34 571		
Accroche	4 173		
Cure	5 961		
Bitume	60 409		
Bordure, Bordurette, Caniveau	25 192		
Peinture et résine	17 436		
Sécurisation espace et accessibilité	90 065		
Pistes cyclable	160 997		
Fourniture de géotextile trottoir et stationnement	4 460		
Sous couche enrobée	83 825		
Accroche	4 445		
Cure	6 350		
Bitume	46 040		
Bordurette	15 876		
TOTAL HT	642 050	TOTAL HT	642 050



Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,
En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- De déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'APCD selon le plan de financement proposé ;
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 15/03/2024 Publication le 15/03/2024 Vu, Le Président – Serge SIMEON</p> 	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 15/03/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
---	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024_12
Objet :	DEC2024/12 portant dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de l'APCD
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200030633-20240315-DEC2024_12-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240315-DEC2024_12-AU-1-1_0.xml	text/xml	903 o
Document principal (Autre document) Nom original : DEC2024.12.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20240315-DEC2024_12-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	180.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mars 2024 à 09h06min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mars 2024 à 09h06min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mars 2024 à 09h06min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 mars 2024 à 09h06min18s	Reçu par le MI le 2024-03-15